



Suivi des dépenses : troisième trimestre de 2014-2015

Ottawa, Canada

Le 20 avril 2015

www.pbo-dpb.gc.ca

Le directeur parlementaire du budget (DPB) a pour mandat de présenter au Parlement une analyse indépendante sur l'état des finances de la nation, le budget des dépenses du gouvernement, ainsi que les tendances de l'économie nationale; et, à la demande de tout comité parlementaire ou de tout parlementaire, de faire une estimation des coûts de toute proposition concernant des questions qui relèvent de la compétence du Parlement.

La présente analyse traite de la mise en œuvre, durant les neuf premiers mois de l'exercice, du plan de dépenses présenté dans le budget de 2014.

Préparé par : Duncan MacDonald et Trevor Shaw

*Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Mostafa Askari (mostafa.askari@parl.gc.ca).

Sommaire

- Les niveaux de dépenses observés pendant les neuf premiers mois de l'exercice montrent une compression des dépenses. Les dépenses de programmes directes (DPD), qui constituent l'indicateur le plus large des frais de fonctionnement du gouvernement, ont diminué de 3,5 % durant les trois premiers trimestres de 2014-2015 par rapport à la même période de l'année précédente.
- Les dépenses relatives aux Services internes ont diminué à nouveau, le gouvernement étant en bonne position pour atteindre son objectif de réduction des dépenses de 850 millions de dollars pour cette catégorie.
- Les dépenses de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) ont augmenté de 21 % par rapport au troisième trimestre de l'an dernier, en raison de la mise en œuvre du *Plan d'action Par-delà la frontière* et du paiement d'indemnités de départ uniques aux termes d'une convention collective.
- Les transferts à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) et les paiements aux Premières Nations ont diminué par rapport à l'an dernier en raison des négociations en cours relatives aux revendications particulières, ainsi qu'à une réduction des transferts aux autres gouvernements.

1 Contexte

Chaque année, le Parlement approuve la stratégie financière et économique présentée dans le budget. Cette stratégie est mise en œuvre par des lois de crédits ou d'autres lois comme les lois d'exécution du budget.

Depuis 2010, le directeur parlementaire du budget (DPB) suit la mise en œuvre du budget

et des dépenses de quelques 400 programmes gouvernementaux pour :

- voir si le gouvernement respecte globalement ses engagements de dépenses dans l'exercice en cours;
- repérer les dépenses de programmes qui évoluent de manière franchement contraire au plan présenté au Parlement.

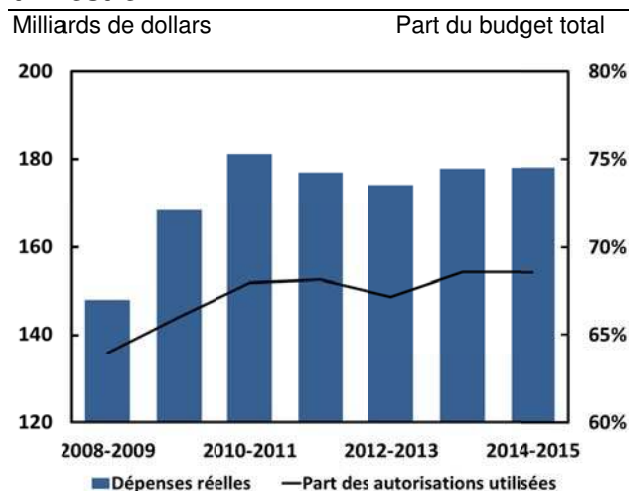
Cette analyse du plan de dépenses (ou le budget des dépenses) du gouvernement facilite l'exercice du droit de regard parlementaire sur les dépenses de l'État.

2 Faits saillants depuis le début de l'exercice 2014-2015

Les dépenses totales engagées au cours des neuf premiers mois de 2014-2015 s'établissent à 178,1 milliards de dollars, soit une hausse de 0,2 milliard de dollars en un an (a/a). Il s'agit là d'une augmentation de 0,1 % par rapport aux neuf premiers mois de 2013-2014 (figure 2-1).

Figure 2-1

Dépenses inchangées au troisième trimestre



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; gouvernement du Canada.

Nota : Inclut les dépenses prévues au budget et les dépenses réelles du Compte d'assurance-emploi.

Le gouvernement a engagé jusqu'ici 69 % des dépenses prévues, soit le même pourcentage que l'an dernier à pareille date. Avant 2014-2015, ce pourcentage des dépenses augmentait.

Les dépenses fédérales se répartissent entre quatre catégories (figure 2-2) :

- 1) principaux transferts aux particuliers;
- 2) principaux transferts aux autres ordres de gouvernement;
- 3) frais de service de la dette;
- 4) dépenses de programmes directes (DPD).

Figure 2-2

La diminution des DPD et des frais de service de la dette continue de ralentir les dépenses

Milliards de dollars

	2014-15	2013-14	\$ a/a	% a/a
Total	178,1	177,9	0,2	0,1%
Dépenses directes de programmes:	63,8	66,1	-2,3	-3,5%
Transferts aux particuliers	48,1	46,7	1,4	3,0%
Autres ordres de gouvernement	47,6	45,5	2,1	4,6%
Frais de service de la dette	18,6	19,5	-1,0	-5,1%

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; gouvernement du Canada.

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

La stratégie de retour à l'équilibre budgétaire du gouvernement consiste à comprimer ou à modérer ses propres dépenses (c'est-à-dire les DPD) en laissant les principaux transferts aux autres ordres de gouvernement croître suivant des facteurs de progression préétablis.

Il est donc logique que les principaux transferts soient la seule source d'augmentation des dépenses durant les neuf premiers mois de 2014-2015 comparativement à la même période l'an dernier. Cette hausse est partiellement compensée par la réduction prévue des DPD et l'allègement du service de la dette attribuable au faible loyer de l'argent dans le monde.

Dépenses de programmes directes

Les DPD englobent les dépenses de fonctionnement et d'investissement des ministères et des organismes ainsi que certains paiements de transfert (p. ex. les subventions aux entreprises) et les paiements aux sociétés d'État.

Bien qu'elles comptent pour moins de la moitié des dépenses de programmes fédérales, les DPD portent sur près de 95 % des programmes fédéraux. Il faut donc examiner de près ce poste budgétaire pour voir si le gouvernement est en voie de retourner à l'équilibre budgétaire et avec quelles conséquences pour les programmes fédéraux.

Selon les projections du budget de 2014, les compressions totales sont censées augmenter en 2014-2015 pour s'établir à 14,6 milliards de dollars, y compris les compressions additionnelles de 3,8 milliards de dollars intervenues le 1^{er} avril 2014.¹

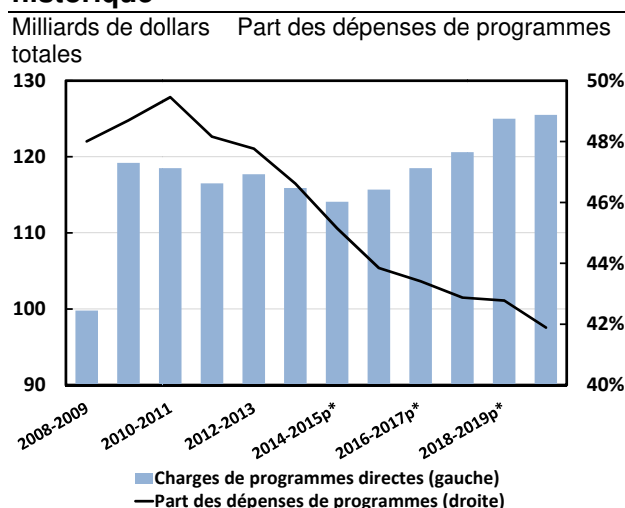
Comme il ressort de la figure 2-3, le gouvernement prévoit que les compressions prévues limiteront la croissance des charges de programmes directes (CPD) à moins de 2 % à court terme, ce qui abaisserait à un creux historique leur part dans les dépenses de programmes (figure 2-3)².

¹ [Budget de 2014](#), consulté en avril 2015.

² Les charges de programmes directes comprennent les mêmes dépenses que les dépenses de programmes directes, mais elles sont présentées sur une base de comptabilité d'exercice (plutôt qu'une base de comptabilité de caisse).

Figure 2-3

La part des CPD dans les dépenses de programmes totales atteint un creux historique



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; gouvernement du Canada.

Durant les neuf premiers mois de l'exercice, les DPD ont diminué de 2,3 milliards de dollars (-3,5 %) par rapport à la même période en 2013-2014 (figure 2-4).

Figure 2-4

Frais de fonctionnement en baisse après neuf mois

Milliards de dollars

	2014-15	2013-14	\$ a/a	% a/a
Dépenses directes de programmes	63,8	66,1	-2,3	-3,5%
Fonctionnement	37,5	37,6	-0,1	-0,3%
Immobilisations	3,1	3,2	-0,1	-3,1%
Autres paiements de transfert	19,4	21,0	-1,6	-7,5%
Paiements aux sociétés d'État	3,9	4,4	-0,5	-10,6%

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; gouvernement du Canada.

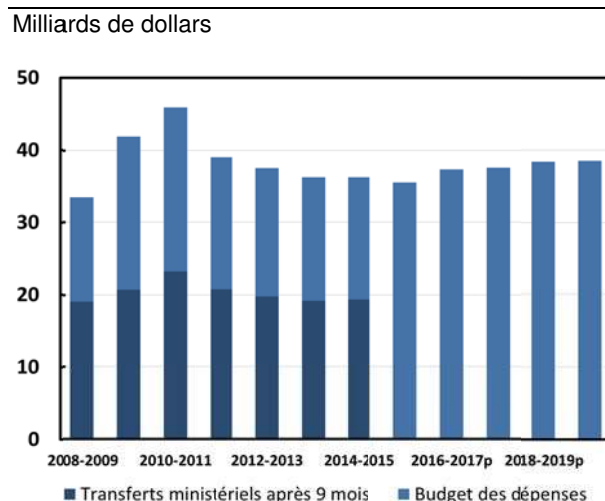
Nota : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

Tous les éléments des dépenses de programmes directes ont diminué d'une année à l'autre. Un élément, *Autres paiements de transfert*, a diminué de 1,6 milliard de dollars au cours des neuf premiers mois de l'exercice comparativement à l'exercice précédent. Les autres paiements de transfert sont principalement les subventions et contributions

des divers ministères. Le gouvernement prévoit que les transferts administrés par les ministères devraient être généralement constants durant la période de projection (figure 2-5)³.

Figure 2-5

Les transferts devraient se stabiliser



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; gouvernement du Canada.

En 2014-2015, les frais de fonctionnement ont grimpé de 713 millions de dollars par suite de la transition à un nouveau système de paie. Sans ce paiement ponctuel, ils auraient diminué de 810 millions de dollars (-2,2 %) et les DPD auraient baissé de 3 milliards de dollars (-4,5 %).

La baisse des *Paiements aux sociétés d'État* résulte principalement des paiements moins élevés faits à CBC/Radio-Canada, dont il a été question dans un autre Suivi des dépenses⁴.

Personnel

Durant les neuf premiers mois de 2014-2015, les frais de personnel ont été assez stables, puisqu'ils n'ont augmenté que de 0,2 %

³ [Mise à jour des projections économiques et budgétaires — 2014 : Partie 3 de 4](#), consulté en avril 2015.

⁴ [DPB – Suivi des dépenses : premier trimestre de 2014-2015](#), consulté en avril 2015.

comparativement à la même période l'année précédente, pour se situer à 27,5 milliards de dollars⁵. Il s'agit de la première augmentation des frais de personnel depuis le début des compressions annoncées dans le budget de 2012. Mais les estimations glanées dans les Rapports sur les plans et les priorités de 2015-2016 semblent indiquer que la fonction publique fédérale éliminera 7 000 autres postes au cours des trois prochains exercices, soit jusqu'en 2017-2018⁶.

Les compressions des services administratifs continuent

Le budget de 2014 a réitéré l'engagement du gouvernement de rendre l'État plus efficient tout en maintenant les objectifs de rendement⁷. Cet engagement poursuit celui pris dans le budget de 2012 de moderniser et réduire les services administratifs⁸.

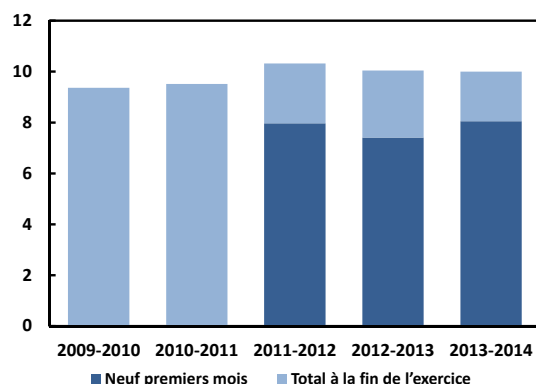
Les services administratifs comme les communications, la gestion financière, la gestion des ressources humaines et les technologies de l'information constituent la catégorie de dépenses Services internes (SI), commune dans la plupart des ministères et organismes.

Les montants prévus au budget pour les SI indiquaient des économies de 850 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Après neuf mois, les économies sont plus élevées, puisqu'elles se chiffrent à 1 milliard de dollars (figure 2-6). Ces économies représentent une diminution de 13 % des dépenses relatives aux SI par rapport à la même période en 2013-2014.

Figure 2-6

Services internes : Le soutien au programme continue de baisser

Milliards de dollars



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; gouvernement du Canada.

Le gouvernement s'attend à d'autres réductions des services administratifs, puisqu'il a prévu 200 millions de dollars de moins pour les SI dans le Budget principal des dépenses 2015-2016⁹. Les dépenses prévues pour les SI au prochain exercice s'établissent donc à 8,2 milliards de dollars.

3 Tendances des dépenses par secteur

Le cadre pangouvernemental classe les dépenses fédérales dans quatre secteurs (figure 3-1) :

- Affaires économiques
- Affaires sociales
- Affaires internationales
- Affaires gouvernementales

Aux quatre secteurs de dépenses correspondent 15 « secteurs de résultats » définissant les grands objectifs à atteindre¹⁰.

⁵ Données tirées des états financiers trimestriels des ministères.

⁶ Ces estimations dépendent de l'approbation du financement continu de 2 500 employés des services de passeport à ESDC en 2016-2017 et pendant les exercices ultérieurs. [Rapport sur les plans et les priorités de 2015-2016 d'EDSC](#), consulté en avril 2015.

⁷ [Budget de 2014 – Plan de rétablissement de l'équilibre budgétaire – Rendre l'État plus efficient](#), consulté en avril 2015.

⁸ [Budget de 2012 - Chapitre 5 : Une gestion responsable pour rétablir l'équilibre budgétaire](#), consulté en avril 2015.

⁹ Les chiffres sur les Services internes publiés par le DPB comprennent les dépenses de programmes de Services partagés Canada, à qui a été affecté une partie du budget de SI des ministères lorsque cet organisme a été créé.

¹⁰ [Secrétariat du Conseil du Trésor – Descripteurs des secteurs de résultats du gouvernement du Canada](#), consulté en avril 2015.

Figure 3-1

Les Activités gouvernementales bien gérées sont de plus en plus efficaces

Catégories thématiques de dépenses	Dépenses engagées durant les neuf premiers mois en millions de dollars	Variation en pourcentage (a/a) des dépenses engagées durant les neuf premiers mois	Variation des autorisations (a/a)
Affaires économiques	\$ 116,201	2%	1%
Une croissance économique forte	\$ 73,956	1%	0%
La sécurité de revenu et l'emploi pour les Canadiens	\$ 36,935	4%	3%
Une économie axée sur l'innovation et le savoir	\$ 3,704	12%	11%
Un environnement propre et sain	\$ 1,316	-8%	-5%
Un marché équitable et sécurisé	\$ 290	35%	11%
Affaires sociales	\$ 19,907	-2%	1%
Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale	\$ 6,769	-11%	-1%
Un Canada sécuritaire et sécurisé	\$ 6,899	8%	3%
Des Canadiens en santé	\$ 4,765	-1%	1%
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	\$ 1,474	0%	4%
Affaires internationales	\$ 2,813	-13%	-5%
La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement international durable	\$ 1,444	-18%	-4%
Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	\$ 1,288	2%	-4%
Un Canada prospère grâce au commerce international	\$ 81	-55%	-3%
Affaires gouvernementales	\$ 12,983	-8%	0%
Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces	\$ 11,613	-9%	1%
Un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiens	\$ 891	5%	-16%
Des institutions démocratiques fortes et indépendantes	\$ 480	3%	-8%
Ministère de la Défense nationale	\$ 11,979	-8%	5%
Rajustement de la paie (nota 1)	\$ 713		
Gouvernement du Canada	\$ 163,882	0%	1%

Nota 1 : Il s'agit du paiement de transition unique de 713 millions de dollars pour la mise en œuvre du nouveau système de paye du gouvernement.

Nota 2 : Étant exclu du Cadre pangouvernemental, le Compte d'assurance-emploi ne figure pas dans la classification des dépenses. Le *Programme de paiements de transfert et d'impôt* de Finances Canada est supposé relever des **Affaires économiques** : Une croissance économique forte.

Après neuf mois de l'exercice 2014-2015 (d'avril à décembre 2014 inclusivement), les dépenses du gouvernement ont évolué en gros conformément aux plans de dépenses.

Les dépenses du secteur **Affaires économiques** semblent évoluer à peu près comme prévu. Le gouvernement prévoyait une hausse des dépenses de 1 % par rapport à l'année précédente et, après trois trimestres, les dépenses ont augmenté de 2 % (2,4 milliards de dollars) par rapport à l'an dernier.

Les dépenses au titre des **Affaires sociales** ont reculé de 2 % comparativement à la même période l'an dernier, alors que le gouvernement prévoyait une hausse de 1 %. L'écart s'explique surtout par deux effets : la diminution des dépenses pour « *Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale* » (les dépenses ont chuté de 850 millions de dollars comparativement au troisième trimestre de l'an dernier); et l'augmentation des dépenses pour « *Un Canada sécuritaire et sécurisé* » (en hausse de 450 millions de dollars durant la même période).

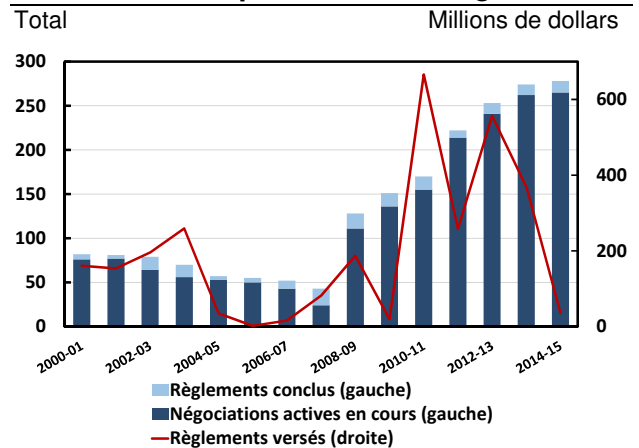
Une partie de la baisse des dépenses pour une société diversifiée est attribuable à des modifications du compte de fonctionnement de la Société Radio-Canada, qui ont été examinées dans le dernier Suivi des dépenses¹¹. Les autres diminutions des dépenses découlent des négociations en cours avec des bandes des Premières Nations concernant des revendications particulières en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Ces revendications sont administrées par le programme *Droits et intérêts des Autochtones d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada* (AADNC)¹².

Après neuf mois, les dépenses du programme *Droits et intérêts des Autochtones* d'AADNC ont diminué de 69 % (baisse de 265 millions de dollars). Cette baisse est liée à une diminution des paiements relatifs aux revendications particulières¹³.

Les revendications particulières ont augmenté depuis que le gouvernement a mis en œuvre l'initiative **Revendications particulières : La justice, enfin** en 2007 (figure 3-2)¹⁴. Le gouvernement a mis de côté des ressources pour le règlement des revendications particulières et les montants inutilisés sont reportés aux années ultérieures. Il est prévu actuellement que le financement de l'initiative **Revendications particulières : La justice, enfin** sera réexaminée en 2015-2016¹⁵.

Figure 3-2

Revendications particulières à régler



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; gouvernement du Canada, AADNC.

¹¹ DPB – Suivi des dépenses : deuxième trimestre de 2014-2015.

¹² Ce programme est une réorganisation de l'ancien programme Relations de coopération.

¹³ AADNC Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 31 décembre 2014, consulté en avril 2015.

¹⁴ Revendications particulières : La justice, enfin, consulté en avril 2015.

¹⁵ AADNC Rapport sur les plans et les priorités de 2015-2016, consulté en avril 2015.

En moyenne, le gouvernement a conclu 12,5 règlements par année au cours des dix dernières années. À la fin de 2014-2015, il y avait 265 négociations actives à régler. À mesure que des règlements sont conclus, les paiements dans le cadre du programme *Droits et intérêts des Autochtones* augmenteraient au-dessus des niveaux historiques.

Les dépenses dans un autre programme d'AADNC appelé *Développement social* ont diminué de 12 % (150 millions de dollars) après neuf mois. La plus grande partie du financement accordé au programme *Développement social* touche cinq initiatives qui aident les Premières Nations :

- Aide au revenu
- Prestation nationale pour enfants
- Aide à la vie autonome
- Services à l'enfance et à la famille
- Prévention de la violence familiale

Les transferts à d'autres gouvernements ont diminué de 158 millions de dollars (-84 %). Alors que 190 millions de dollars avaient été versés à la même période l'an dernier, seulement 31 millions de dollars l'ont été en 2014-2015. La diminution des transferts en 2014-2015 s'explique principalement par le fait que le calendrier des transferts reliés à des accords de financement avec d'autres ordres de gouvernement n'avait pas encore été établi en décembre 2014. Les autres dépenses au titre du *Développement social* sont essentiellement les mêmes que l'année précédente.

Ces diminutions dans le secteur **Affaires sociales** sont compensées par une hausse de 8 % a/a des dépenses pour « *Un Canada sécuritaire et sécurisé* » après neuf mois. Cette hausse est supérieure à l'augmentation globale de 3 % prévue dans le budget adopté par le gouvernement. Jusqu'ici, le gouvernement a affecté 10,6 milliards de dollars à ce secteur de dépenses, dont 6,9 milliards de dollars ont été dépensés.

Deux sources de cette augmentation des dépenses sont l'**Administration canadienne**

de la sûreté du transport aérien (ACSTA) et l'**Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)**.

L'ACSTA est chargée des contrôles de sûreté dans les aéroports canadiens. Ces contrôles comprennent le contrôle des passagers et de leurs bagages enregistrés, ainsi que le contrôle des non-passagers (par exemple, les membres d'équipage, les bagagistes, les fournisseurs et le personnel des autres services aéroportuaires)¹⁶.

En juillet 2013, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a adopté une norme plus sévère relativement aux contrôles de sûreté des non-passagers. Cette nouvelle norme est entrée en vigueur au Canada en juillet 2014¹⁷.

À cause de ces nouvelles exigences, le gouvernement a prévu dans son budget des dépenses supplémentaires (B) une affectation supplémentaire de 85 millions de dollars à l'ACSTA, ce qui a fait quintupler le financement affecté aux contrôles des non-passagers.

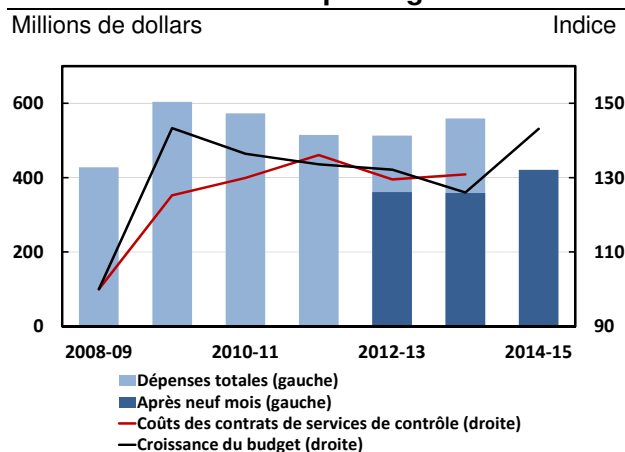
Après trois trimestres, les dépenses de l'ACSTA ont augmenté de 17 % (62 millions de dollars) en 2014-2015. Cette hausse s'explique en partie par les mesures prises pour se conformer à la nouvelle norme de sûreté et en partie par l'augmentation des coûts des contrats de services de contrôle (figure 3-3).

¹⁶ [Rapport annuel 2014 de l'ACSTA 2014](#), consulté en avril 2015.

¹⁷ [Document d'information : Modification du Règlement canadien de 2012 sur la sûreté aérienne relative au contrôle des non passagers](#), consulté en avril 2015.

Figure 3-3

Augmentation des dépenses de l'ACSTA à cause d'un nouveau règlement et d'une hausse du nombre de passagers



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; gouvernement du Canada, ACSTA.

Nota : 2008-2009 = 100.

Dans son plus récent rapport trimestriel, l'ACSTA a fait remarquer que son budget ne tient pas compte pleinement des hausses récentes du nombre de passagers et du coût des contrôles, ce qui a fait augmenter le temps d'attente dans les aéroports¹⁸.

À la fin de 2010-2011, le gouvernement s'est engagé dans le **Plan d'action Par-delà la frontière** avec les États-Unis¹⁹. Ce plan représente un engagement à long terme entre les deux pays, afin de renforcer la sécurité et d'accélérer la circulation des personnes, des biens et des services. L'initiative des gouvernements comporte cinq volets :

- Agir tôt pour éliminer les menaces
- Facilitation du commerce, croissance économique et emplois
- Application transfrontalière de la loi
- Infrastructures essentielles et cybersécurité
- Gérer notre nouveau partenariat à long terme

L'ASFC dirige 12 initiatives du plan d'action, dans 2 principaux volets, soit Agir tôt pour éliminer les menaces, et Facilitation du commerce, croissance économique et emploi²⁰. Ces initiatives comprennent :

- Stratégie intégrée de sécurité du fret
- Systèmes de données sur les entrées et les sorties
- Information interactive préalable sur les voyageurs
- Comités binationaux sur les opérations des postes frontaliers
- Programmes pour les négociants dignes de confiance
- Guichet unique
- Plafonds pour les expéditions commerciales de faible valeur
- Avantages du programme NEXUS
- Technologie d'identification par radiofréquence
- Postes frontaliers de petite taille ou éloignés
- Technologie de système de mesure des temps d'attente
- Préinspection et prédédouanement

À cause de la mise en œuvre de ce plan, les dépenses de l'ASFC après neuf mois ont augmenté de 21 % par rapport à la même période l'année précédente (figure 3-4).

¹⁸ [ACSTA Rapport financier trimestriel de l'ACSTA pour la période se terminant le 31 décembre 2014](#), consulté en avril 2015.

¹⁹ [Plan d'action Par-delà la frontière](#), consulté en avril 2015.

²⁰ [ASFC – Sécurité du périmètre et compétitivité économique](#), consulté en avril 2015.

Figure 3-4**Les dépenses à la frontière ont augmenté²¹**

Millions de dollars

Programme de l'ASFC	Dépenses jusqu'au 3T Variation		
	2014-15	2013-14	(%)
Enquêtes criminelles	29,8	16,5	81%
Détermination de l'admissibilité	678,5	378,7	79%
Recours	11,0	6,8	62%
Programme d'évaluation des risques	105,6	68,5	54%
Exécution de la loi relative à l'immigration	136,0	102,8	32%
Partenariats sûrs et fiables	27,6	21,1	31%
Services internes	321,4	557,0	-42%
Gestion du commerce et des revenus	-9,6	-74,2	-87%
Total	1 300,4	1 077,2	21%

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; gouvernement du Canada.

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

La hausse des dépenses de l'ASFC est surtout attribuable au programme *Détermination de l'admissibilité*. Les dépenses consacrées à ce programme ont augmenté de 300 millions de dollars (79 %) par rapport à la même période l'an dernier.²²

Par le programme *Détermination de l'admissibilité*, l'ASFC interroge les voyageurs à leur arrivée à la frontière canadienne pour déterminer s'ils sont autorisés à entrer au Canada. Le programme recueille également des renseignements sur la circulation commerciale frontalière afin de déterminer l'admissibilité et il peut effectuer d'autres contrôles et/ou examens de marchandises commerciales.

²¹ Les dépenses négatives du programme Gestion du commerce et des revenus de l'ASFC sont attribuables aux taxes et aux droits de douane que l'ASFC perçoit pour le compte d'autres ministères. Les sommes perçues sont retenues en suspens jusqu'à la fin de l'exercice.

²² En 2013-2014, l'ASFC a remanié son programme des Services internes, réaffectant 264 millions de dollars entre plusieurs programmes. Ce remaniement illustre une partie de la variation observée par rapport à l'année précédente. Le DPB suppose que 75 % des dépenses liées aux Services internes remaniés ont été engagées après les trois premiers trimestres de l'année. Compte tenu du remaniement des Services internes, les dépenses engagées au titre de ce programme se sont accrues de 180 millions de dollars (48 %).

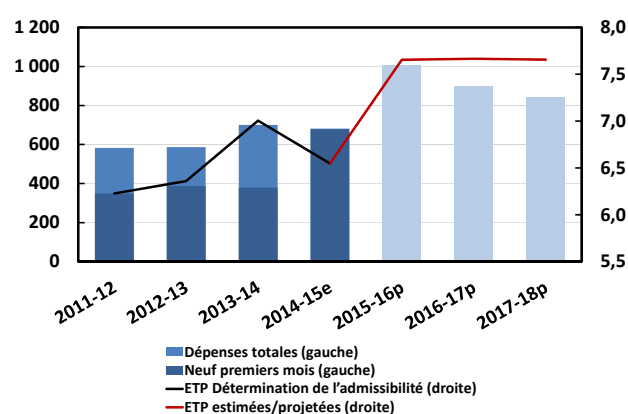
Les autres programmes de l'ASFC pour « *Un Canada sécuritaire et sécurisé* » dont les dépenses ont augmenté comprennent *Enquêtes criminelles* (hausse de 13 millions de dollars ou 81 %) et *Exécution de la loi relative à l'immigration* (hausse de 33 millions de dollars ou 32 %)²³.

Dans son plus récent rapport trimestriel, l'ASFC a également fait remarquer qu'elle a versé des indemnités de départ uniques découlant de la récente convention collective avec les agents des services frontaliers (classification FB) (figure 3-5)^{24, 25}.

Figure 3-5**Accroissement des dépenses au titre de la Détermination de l'admissibilité**

Millions de dollars

Milliers



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; gouvernement du Canada, ASFC.

²³ Après l'établissement d'une approximation pour le remaniement des Services internes, ces changements sont de l'ordre respectivement de 11 millions de dollars (68 %) et de 27 millions de dollars (26 %).

²⁴ [ASFC Rapport financier trimestriel de l'ASFC pour la période se terminant le 31 décembre 2014](#), consulté en avril 2015.

²⁵ À la fin de 2013-2014, l'ASFC avait accumulé des obligations de 183 millions de dollars à l'égard des indemnités de départ. L'ASFC prévoit se faire rembourser ces obligations par le crédit central 30 du SCT, qui est consacré aux besoins en matière de rémunération.

À ce jour, les dépenses pour les **Affaires gouvernementales** ont baissé de 8 % par rapport à l'année précédente, alors que le gouvernement n'avait prévu aucun changement.

Cette diminution des dépenses est compensée en partie par la hausse des dépenses du programme *Services axés sur les citoyens* d'**Emploi et Développement social Canada** (EDSC), dont il a été question dans le précédent Suivi des dépenses²⁶.

La plupart des dépenses des **Affaires gouvernementales** sont affectées à « *Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces* ».

Ce secteur de dépenses comprend les Services internes (SI) des ministères, les crédits gérés centralement par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), et d'autres programmes surtout gérés par le SCT, l'**Agence du revenu du Canada** et **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada** (TPSGC).

Il y a eu une diminution des dépenses consacrées aux Services internes durant l'exercice en cours comparativement à l'exercice précédent. Cette diminution a été analysée dans la section 2.

²⁶ [DPB – Suivi des dépenses : deuxième trimestre de 2014-2015](#), consulté en avril 2015.